



## Contribution d'Yves MARIN

[yves.marin@free.fr](mailto:yves.marin@free.fr)

### A propos du projet de nouvelle gare de Nantes

Suite à la présentation projet de rénovation de la gare de Nantes présenté au Conseil de développement par Jean-François Retière, je livre quelques observations.

Outre l'aménagement des abords, le projet porte principalement sur la création d'une mezzanine au dessus des voies, plus large dans sa partie nord et se réduisant progressivement dans sa partie sud.

Personnellement, je me demande si, vu de l'intérieur, cet aménagement en forme d'entonnoir ne risque pas d'avoir un aspect un peu bizarre. Une disposition plus classique avec des parois et des baies vitrées parallèles serait sans doute d'un effet plus esthétique.

Surtout le choix de la forme de cette mezzanine repose sur les conditions actuelles d'utilisation des deux parties de la gare par les voyageurs, à savoir : 2/3 au nord et 1/3 au sud. Un investissement de cette importance est appelé à servir durant des décennies. Qui peut dire avec certitude que les conditions actuelles de transit se maintiendront aussi longtemps ? Si le trafic continue de croître, ce que l'on peut espérer pour Nantes, la sortie sud en forme d'entonnoir pourrait plus ou moins vite s'avérer inadaptée.

Dans une affaire de cette importance, mieux vaut ne pas borner l'avenir dans des limites trop étroites. Personne ne devrait reprocher aux décideurs d'avoir vu un peu large, d'autant que la construction dès le départ d'une installation plus fonctionnelle et préservant l'avenir serait probablement moins coûteuse qu'une modification qui s'avérerait nécessaire ultérieurement, et qui serait sans doute techniquement très difficile. Enfin les services qui peuvent être rendus au voyageurs dans un espace de ce type (salles d'attente plus confortables, information, presse, etc...) sont très nombreux, pour peu qu'on puisse les accueillir.

Comme pour le nouvel aéroport, cet investissement essentiel doit s'envisager dans l'optique d'un développement important de la Métropole. Il me semble que le Conseil du Développement pourrait intervenir dans ce sens.